

---

### Publications :

---

- **Numéro de l'IFÉ** (Institut français d'éducation) sur les liens entre « apprendre » et « école inclusive » [ici](#). Ce dossier apporte, entre autres, des éclairages sur les termes souvent confondus d'adaptation, d'intégration, d'inclusion et d'école inclusive.

---

### Nouveaux articles du site web :

---

- Des outils pour la mise en place de **tutorat** entre élèves
- Enseigner la **compréhension de textes**
- Ressources numériques en **SVT**
- Constante macabre et **évaluation par contrat de confiance**
- Après la SEGPA... **témoignages**
- Scolariser un **élève à haut potentiel** – vademecum

---

### Focus

---

- « **Evaluer sans dévaluer** ». Dans cet ouvrage de Gérard de Vecchi, l'auteur propose à chacun de s'interroger sur l'évaluation, ses modalités, ses objectifs, ses biais... Les enseignants y trouveront de nombreux outils et des démarches pratiques pour faire de l'évaluation un vrai vecteur d'apprentissage. Plus d'informations [ici](#).
- [Studys](#) : une palette d'outils pour Word, conçue pour concevoir et adapter des documents, et pour aider, en classe, les élèves ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Grâce à des modules particuliers, cet outil est utilisable aussi bien en français, en mathématiques, en Histoire ou dans le domaine des sciences.

---

### Événements à venir

---

**3 avril 2019** : Table ronde « [Des pratiques coopératives au service du climat scolaire](#) » - Canopée Verdun

**8 avril 2019** : Atelier « [Les usages pédagogiques des robots dans le 1er degré](#) » - Canopée Epinal

**24 avril 2019** : Table ronde « [La forme scolaire](#) » (aménager sa classe pour favoriser les apprentissages) - Canopée Verdun

**24 avril 2019** : Séminaire ESPE/ Fait didactique et éducation « [Formation à l'esprit critique : Quelle place pour les Mathématiques ?](#) » - ESPÉ de Lorraine, Maxéville.

---

### C'est bon à savoir !

---

La loi relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire comporte une exception handicap. Ainsi, il est tout à fait **permis à un professeur** de programmer l'utilisation d'**applications et/ou l'usage de tablettes numériques** dans ses enseignements pour **faciliter l'accès aux apprentissages des élèves en situation de handicap**.

---

### Une information à diffuser ? Contactez-nous

---

Envoyer vos contributions à : [ce.ia57-ash-egpa@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ia57-ash-egpa@ac-nancy-metz.fr)